

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification de la préparation

Nom du produit : **BeSt-A**

1.2. Utilisations de la préparation

Biostimulant – stimulateur de croissance et de développement des plantes

1.3. Identification de la société

Raison Sociale : Elicit Plant

Adresse : 21 Rue du Trion, 69 005 Lyon - France

Téléphone : +33 (0)5 45 23 18 38

contact@elicit-plant.com

1.4. Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Société/Organisme : INRS / ORFILA

<http://www.centres-antipoison.net/>

+33.1.45.42.59.59 (appel d'urgence ORFILA)

Joignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

En cas d'urgence, appelez le centre anti-poison le plus proche.

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du mélange

Conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 et ses adaptations :

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 et ses adaptations :

Pictogramme de danger : Aucun.

Mention d'avertissement : Aucune.

Mention de danger : Aucune.

Conseils de prudence (prévention) :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

- P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants et des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils de prudence (stockage)

- P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P235 Tenir au frais.
P403 + P404 Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker dans un récipient fermé.

Conseils de prudence (élimination)

- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient aucune 'Substance extrêmement préoccupante' (SVHC) telle que définie par les critères de l'article 57 de REACH - liste publiée par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) conformément à l'article 59 de REACH, Règlement (CE) N°1907/2006 (<http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>).

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB telle que définie à l'annexe XIII du Règlement REACH (CE) N°1907/2006.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non applicable (mélange).

3.2. Mélanges

D'après le règlement (CE) n°1272/2008, ce produit ne remplit pas les critères de classification.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des premiers secours

Contact oculaire

Laver avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.
Consulter un médecin.

Contact cutané

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne pas faire vomir.
Consulter un médecin en cas de symptômes.

Inhalation

Placer la victime à l'air libre. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun autre symptôme et/ou effet n'est connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin : Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée ou brouillard d'eau, mousse résistant à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produit non inflammable. En cas d'incendie, aucun produit de décomposition dangereux n'a été reporté.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Les pompiers seront équipés de protections appropriées et d'appareils de protection respiratoire autonome avec un masque complet fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour les pompiers (y compris les casques, les gants et les bottes de protection) devront être conformes à la norme EN 469 pour un niveau de protection de base pour les incidents chimiques.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle pour éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si du produit est renversé, en ramasser autant que possible et contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, dans des futs identifiés en vue de l'élimination des déchets selon les réglementations en vigueur.

Laver la zone à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux sections 8 et 13.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver le produit dans son emballage d'origine. Tenir à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Biostimulant à usage agricole pour une application sur cultures en place (utilisation en champs).

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle : Pas de limite d'exposition professionnelle connue.

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire

Non nécessaire.

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé ou répété avec le produit (ex : EN374).

Protection des yeux

Porter des lunettes masque à protections latérales (ex : EN166).

Vêtements de protection

Porter un vêtement de travail régulièrement lavé.

Mesures générales de protection :

Utiliser des équipements de protection individuelle mis sur le marché en respect des dispositions du règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2016.

Les équipements de protection individuelle doivent être adaptés aux risques, maintenus propres et correctement entretenus en respect des dispositions du Code du Travail.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Avoir un système de gestion des équipements de protection individuelle.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

État Physique	Liquide
Odeur	Caractéristique
Couleur	Blanc
pH	6.6 à 20 °C
Point de fusion	Sans objet
Point de congélation	Aucune information disponible
Point initial d'ébullition/intervalle d'ébullition	Aucune information disponible
Point d'éclair	Aucune information disponible
Inflammabilité	Aucune information disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité	Aucune information disponible
Limites supérieures/inférieures d'explosivité	Aucune information disponible
Densité	1.011 g/cm ³
Solubilité	Sans objet
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible
Viscosité	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Aucune

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.4. Conditions à éviter

Ne pas mélanger avec des produits incompatibles et éviter les températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂).

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1 Substances

Non applicable (mélange).

11.1.2 Mélange

D'après le règlement (CE) n°1272/2008, ce produit ne remplit pas les critères de classification.

Toxicité aiguë

Orale Ce produit ne remplit pas les critères de classification pour ce danger.

Cutané Ce produit ne remplit pas les critères de classification pour ce danger.

Inhalation Ce produit ne remplit pas les critères de classification pour ce danger.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Ce produit ne remplit pas les critères de classification pour ce danger.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Ce produit ne remplit pas les critères de classification pour ce danger.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Ce produit ne remplit pas les critères de classification pour ce danger.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Ce produit ne remplit pas les critères de classification pour ce danger.

Cancérogénicité

Ce produit ne remplit pas les critères de classification pour ce danger.

Toxicité pour la reproduction

Ce produit ne remplit pas les critères de classification pour ce danger.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ce produit ne remplit pas les critères de classification pour ce danger.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ce produit ne remplit pas les critères de classification pour ce danger.

Danger par aspiration

Ce produit ne remplit pas les critères de classification pour ce danger.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucune information disponible.

Effets interactifs

Aucune information disponible.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

12.1.1 Substances

Non applicable (mélange).

12.1.2 Mélange

Aucune information n'est disponible quant à l'écotoxicité de ce produit. Néanmoins, ce produit ne contient aucune substance classée pour leur toxicité pour l'environnement. D'après les règles de classification d'un mélange indiquées dans le règlement (CE) n° 1272/2008, ce produit ne remplit pas les critères de classification. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit cependant être évité.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible sur le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible sur le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient pas de substance évaluée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la Directive 2008/98/UE, la Décision 2014/955/UE et la Directive (UE) 2015/1127.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit. Ils ne doivent pas être réutilisés.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport (ADR, IMDG, IATA, OACI, RID).

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

14.4. Groupe d'emballage

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de dangers identifiés.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de précautions spéciales requises.

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la section 2 : Conforme au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations

Classement : 2171 – Dépôts de fumiers, engrais et supports de culture renfermant des matières organiques et n'étant pas l'annexe d'une exploitation agricole

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Légende

CAS : Chemical Abstracts Service

ECHA : Agence Européenne des Produits Chimiques

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

SVHC : Substance of Very High Concern.

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

REACH : Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals = Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques en Europe

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.